



Titre : Participation communautaire à la création de richesse par la gestion du patrimoine. Etude de cas de Tanongou à travers l'approche méthodologique de Eco-Bénin

par Hermione N. K. BOKO

03 BP 1667 Jéricho, BENIN / (+229) 90095746

koudakossi@hotmail.com / bhermione@ecobenin.org

www.ecobenin.org

Résumé : Benin Ecotourism Concern est une ONG béninoise qui a pour mission de promouvoir le développement humain au niveau local et national à travers l'aménagement et la valorisation des ressources naturelles à des fins d'écotourisme et d'éco-développement. En 2008, avec l'appui financier de la Coopération allemande et depuis 2009 sur ses propres fonds, Eco-Bénin a organisé les communautés de Tanongou pour offrir des services de tourisme communautaire avec la mise en place des segments restauration locale, guidage et interprétation du patrimoine, hébergement chez l'habitant, artisanat, ateliers thématiques, etc. Cette initiative a reçu le trophée de la décentralisation en 2009. Au cours de la saison touristique 2010-2011, un revenu brut de 5'538'750FCFA a été généré par les activités touristiques. Sur cette somme, 1'175'650FCFA ont été prélevés au titre d'impôt (taxe sur la nuitée versée à l'administration publique du tourisme et reversement à la mairie de Tanguiéta pour la cascade). La gestion des biens a permis une extension des activités dans les villages alentours et d'amorce d'autres activités tels que le soutien scolaire et les jardins familiaux. Aujourd'hui, Tanongou comme bien d'autres sites d'Eco-Bénin constitue un modèle inclusif de développement participatif des communautés locales.

- **Eco-Benin, une organisation pionnière de l'écotourisme solidaire au Bénin**

Benin Ecotourism Concern (Eco-Benin) est une organisation non gouvernementale béninoise créée en 1999. Elle travaille pour la promotion de projets d'écotourisme et de développement local à travers le Bénin, pour un « développement humain responsable, équitable et solidaire ». Eco-Benin utilise l'écotourisme comme pilier économique du développement des communautés locales, soit dans des régions où les revenus traditionnellement liés à la pêche ou à l'agriculture sont en baisse, soit dans des localités disposant d'un patrimoine naturel et culturel menacé de disparition ou mal exploité. Les activités de l'ONG visent à développer des services touristiques simples qui bénéficient avant tout aux communautés d'accueil et qui participent à la protection de leurs ressources naturelles et de leur identité culturelle.

Le Bénin (ancien Dahomey), pays d'Afrique de l'Ouest bordé par le Golfe de Guinée, abrite une grande diversité culturelle et biologique. Les huit millions de Béninois représentent une cinquantaine d'ethnies, subdivisées en 6 grands groupes sociolinguistiques. Si l'animisme est la religion dominante avec le culte vodoun, les autres religions telles que le christianisme et l'islam sont pratiquées, n'excluant pas nécessairement la pratique des rites traditionnels.

Pour valoriser ce potentiel fortement contrasté, Eco-Benin intervient aujourd'hui essentiellement dans sept régions du Sud au Nord du Bénin. Au sud, il s'agit du lac Ahémé, projet le plus abouti après cinq années de travail avec le soutien du Fonds Français pour l'Environnement Mondial et de Planète Urgence. Au centre, Elle appuie directement le site d'apiculture de Tobé à développer un volet d'écotourisme comme une valeur ajoutée à leur production apicole. Au nord, Eco-Benin travaille

depuis trois ans à Koussoukoingou, village caractérisé par ses habitations traditionnelles Tata Somba, et autour des Parcs nationaux de la Pendjari (à Tanongou) et du W (à Alfakoara, Karimama et Banikoara) en tant que prestataire-partenaire pour les coopérations allemande (GTZ) et italienne (RC).

- **Approche méthodologique des interventions de Benin Ecotourism Concern**

Elle se déroule en plusieurs phases

1. Etudes prospectives pour évaluer le patrimoine spécifique autour duquel devront s'articuler les activités de protection/restauration et de valorisation (équipe pluridisciplinaire : anthropologue + socio-économiste et spécialiste en aménagement du territoire la plupart du temps). Ce patrimoine peut être environnemental, architectural ou identitaire, voire immatériel : danses, contes, légendes et même artisanat
2. Identification des parties prenantes et évaluation de leur implication à divers niveaux
3. Discussion avec les parties prenantes concernées au quotidien par le patrimoine : communautés locales. Ici nous rencontrons le chef village, son conseil puis le chef d'arrondissement (un peu le représentant du maire). Ensuite, nous planifions les actions avec l'aide du chef village et des sages et en tenant compte des activités sociales car le temps de repos des femmes n'est pas celui des hommes! Seul la première grande rencontre a lieu sous pression pour tous les groupes-cibles car le chef du village invite tous les habitants pour la présentation de l'équipe et pour faciliter son intégration.
4. Rencontre thématique sur la méthodologie de Eco-Bénin pour bien faire comprendre aux participants que c'est une ONG béninoise et qu'elle ne vient pas travailler sur la base d'un financement étranger mais que nous venons pour pouvoir ensemble créer de la valeur ajoutée pour le futur. Il est DONC impératif que chacun y mette de son temps, de sa volonté et de son énergie ! Il n'y a pas de salaire à la fin du mois pour les personnes les plus actives dans le projet tant que les activités se déroulent dans leur village à ce stade d'évaluation du potentiel du village et de la communauté.
5. Phase de restitution au niveau du village : nouvelle rencontre grand public pour présenter les résultats et les options que nous leur proposons compte tenu de nos compétences à Eco-Bénin! Débats et souvent chaudes discussions parce que parfois le choix des communautés n'est pas pérenne au regard de certains indicateurs socioéconomiques. **Exemple :** la mise en place de projet de micro-finance pour la réalisation de stocks de grains à revendre plus tard dans l'année n'est pas une option pérenne parce que le gouvernement subventionne des achats de céréales importées et les revend bien moins cher que sur le marché. Pour lutter contre la malnutrition des enfants, aider les femmes à stocker des céréales pour une meilleure autonomie financière est dès lors voué à l'échec !
6. Le choix n'est pas toujours figé : nous présentons à nouveau chaque option avec ses avantages et inconvénients dans des ateliers à chaque groupe-cible parce que les intérêts

des hommes et des femmes sont souvent autres : il s'agit de faire converger leurs intérêts pour un lendemain meilleur.

7. Lorsque le choix est fait, nous demandons à la population de nous trouver des volontaires, qui sont souvent élus à un atelier grand public pour éviter que le chef du village et le conseil ne choisissent seulement les membres de leurs familles ou leurs partenaires politiques (la politique politicienne existe partout dans les villages et contribue plus à détruire qu'à construire...)
8. Des rencontres sont organisées pour présenter les membres volontaires aux différents groupes sociaux : il s'agit surtout d'éviter dans l'avenir des activités parallèles sans que les 20 à 25% de ces montants ne soient versés dans la caisse de projets sociocommunautaires.
9. Rencontre et discussions avec les autorités et les collectivités locales : introduction d'une lettre pour la signature d'une convention de partenariat public-privé avec la mairie dont dépend le village / site d'intervention.
10. Viennent enfin les étapes de formation des volontaires (membres choisis par la communauté). Elle dure en général 3 mois intensifs, suivis d'un recyclage mensuel
11. Au moment de tracé des circuits et de la mise en place des activités, chaque groupe socioprofessionnel est invité à se prononcer sur les orientations du projet : les sages sont-ils d'accord avec l'histoire telle que racontée? Les femmes sont-elles d'accord avec les principes de la restauration et les heures de repas? Les produits listés sont-ils présents sur le marché? Cette activité complémentaire leur "*bouffe-t-elle encore*" du temps ou s'intègre-t-elle facilement dans leur quotidien? Le passage des groupes de visiteurs (dans le cadre de circuits) est-il perturbant? Faut-il changer le parcours? etc. Une bonne partie des formations met l'accent sur les principes de l'écotourisme et les engagements des touristes et de la communauté réceptrice : Respect mutuel tant des touristes que des volontaires communautaires : respect des accords et des choix opérés par la communauté entière.

Exemple entre Koussoukoingou et Kouaba (deux villages dans le Nord-Ouest du Bénin), il y a une belle cascade sortant d'une grotte et l'eau est divinement limpide et à la température idéale pour la saison (donc chaude quand il fait froid et froide quand il fait chaud)! Mais je n'y suis allée que 2 fois au moment de tracés de circuits parce qu'à la restitution en public, les femmes ont refusé que notre circuit passe par là et les sages aussi ont fini par abdiquer. En fait cette cascade n'est pas tellement loin du site d'initiation des femmes et le risque est grand de les y rencontrer (en général, toutes nues ou juste avec un cache sexe en raphias) lors de ces cérémonies d'initiation qui ont lieu tous les 4 ans!

A ce stade, lorsque les activités sont faites : circuits tracés, restauration sur base des produits locaux et équilibre des repas, hygiène corporelle, notions de premiers secours, etc., et l'équipe de Ecobénin sur site décide que le niveau des acteurs locaux est appréciable et le produit peut être vendu, il est procédé à :

12. Une période de test par des Béninois, des stagiaires, des amis est organisée pour connaître leur avis sur le produit. Lorsque c'est un tout nouveau site d'intervention, ces éduc-tours

sont organisés sans que cela n'implique un investissement financier pour les communautés locales : EcoBénin prend en charge 50% des charges et les participants 50% restants. Quand l'éduc-tour a lieu sur un ancien site, il est demandé aux acteurs locaux la prise en charge par une réduction de 50% pour le test des nouveaux produits

13. Lorsque le projet a été ainsi évalué, suit la phase de mise en vente à l'internationale : zone UEMOA, France + Benelux (là où résident la majorité de nos partenaires à ce jour)

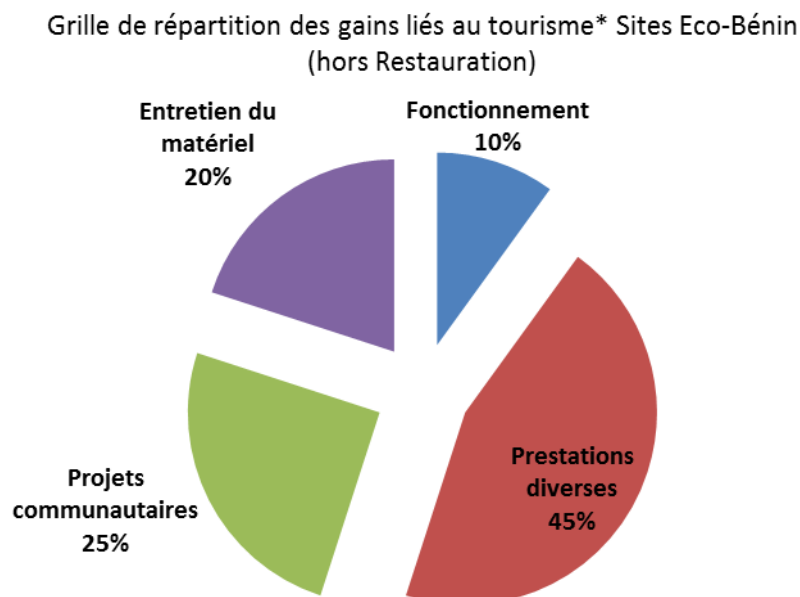
14. Suivi et management pendant en moyenne 3 ans et, lorsque nous jugeons les communautés assez matures pour gérer elles-mêmes, nous faisons la passation de service définitive.

Pourquoi une passation de services définitive ? Parce que jusque-là, Eco-Bénin ne fournit pas les services mais reste présent quasiment 9/12 mois! A la passation définitive, c'est l'inverse : nous sommes là 2 semaines par trimestre pour l'évaluation, le suivi, le recyclage (lorsque demandé par la communauté) et les bilans! Nous les invitons aussi à régler les formalités administratives pour se protéger! Les services de taxes et d'impôts ne comprennent généralement pas ce que nous appelons "l'économie sociale". « Vous faites de l'argent, donc vous devez payer des impôts » : c'est le langage habituel et souvent les communautés sont démunies face à ces attaques.

15. Recherche/levée de fonds pour approfondir/renforcer les capacités des communautés pour faire face à ces nouveaux défis.

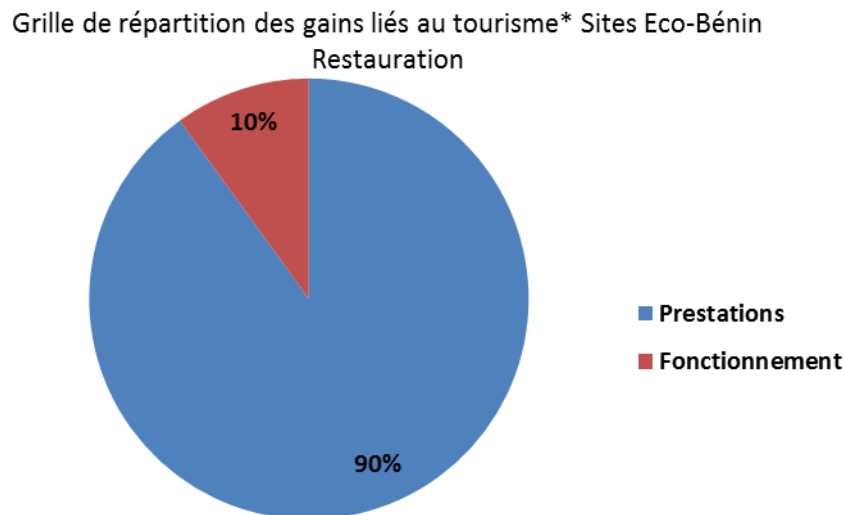
La grille ci-dessous donne une idée globale de la gestion des fonds issus de la vente de produits d'écotourisme sur nos sites! La tranche de 20/25% alloués aux projets communautaires facilitent le suivi et l'implication de tous dans les activités de Eco-Bénin car ce n'est pas seulement les membres volontaires (élus) seuls qui bénéficient des activités touristiques.

Figure 1 : Présentation de la grille de répartition des gains liés aux activités touristiques



En ce qui concerne la restauration, la grille est légèrement différente. Cette différence s'explique par le fait que le micro-entrepreneur impliqué dans ce segment prend l'engagement (et en cela il est accompagné par toute la communauté) à n'utiliser et servir des produits locaux à chaque repas servi. L'acteur accompagne donc le développement local en impulsant la production locale par ses achats. Il n'est donc pas soumis à un prélèvement de fonds de développement local.

Figure 2 : Grille de répartition des gains du segment Restauration



Source : Eco-Bénin

- **Analyse de la chaîne de valeur du site d'écotourisme communautaire de Tanongou**

Tanongou est situé dans la commune de Tanguiéta. La proximité des chutes de Tanongou et du parc de la Pendjari en font une destination touristique de premier choix. Une association locale (TINFI), qui englobe les différents segments de l'activité touristique (hébergement, guidage, restauration, artisanat, ...), s'est créée en 2008 afin de valoriser les atouts naturels et culturels du village, avec le soutien technique et financier d'Eco-Bénin et de ses partenaires.

Les activités écotouristiques ont été mises en place suivant les principes du tourisme durable. Des prix fixes ont été établis, et une clé de répartition a été mise en place, afin d'assurer une rémunération juste pour les prestataires, ainsi que de dégager les fonds nécessaires au fonctionnement de l'association et à l'approvisionnement d'un fonds dédié aux projets communautaires.

Méthodes

L'analyse des chaînes de valeurs de l'écotourisme a pour objectif de cartographier les flux de revenus qui entrent dans le village par le biais du tourisme. De cette manière, il est facile d'identifier les différents secteurs qui bénéficient du tourisme en tant qu'activité complémentaire, et les points de fuite par lesquels les recettes du tourisme sortent des villages. L'enquête a été menée sur la saison touristique 2010-2011, soit sur les activités en place entre novembre 2010 et octobre 2011 compris.

Trois outils principaux ont été utilisés afin d'obtenir les résultats voulus :

1. des questionnaires d'enquête ont été réalisés à destination des participants directs aux

activités écotouristiques (guides, hébergeurs, restauratrices, artisans et danseurs), et des entretiens ont été menés avec les participants aux activités périphériques (maraîchers, apiculteurs, menuisiers, membres du bureau des associations locales, boulangers, membres des groupements). Les données récoltées ont été retraitées avec Excel.

2. l'analyse des cahiers de compte sur les différents sites a permis d'établir des statistiques, notamment quant aux recettes du tourisme et à leur répartition entre les différents segments et enfin,
3. l'observation et l'immersion sur le terrain (deux périodes de 10 jours ont été effectuées sur chacun des sites entre les mois de mars et de mai) ont permis de redresser certaines données, et d'apporter une meilleure compréhension du fonctionnement de ces activités.

Après retraitement des données récoltées, les chaînes de valeurs ont été représentées graphiquement sous la forme de schémas fléchés. C'est à partir de ceux-ci que l'analyse a été conduite.

- **Impact économique sur les participants directs**

Sur la saison touristique 2010-2011, les activités liées au tourisme réunies au sein de l'association TINFI ont permis de générer un revenu brut de 5'538'750 FCFA. Sur cette somme, 1'175'650 F ont été prélevés au titre d'impôt (taxe sur la nuitée et reversement à la mairie de Tanguiéta pour la cascade). TINFI a touché 521'325 FCFA au titre de frais de fonctionnement, et 842 300 FCFA ont été collectés afin de financer des projets communautaires (voir figure 3 pour la répartition).

Les 43 micro-entrepreneurs de l'association TINFI ont donc pu bénéficier du tourisme à hauteur de 2'999'475 FCFA.

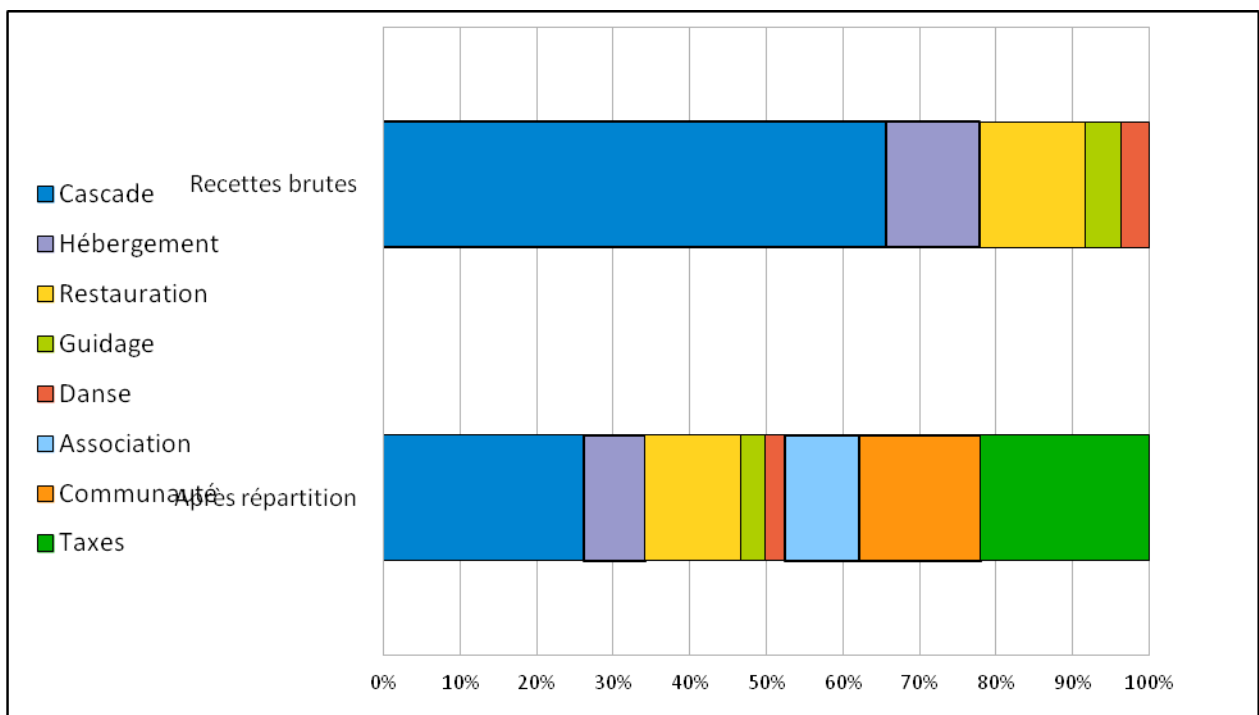


Figure 3 : Recettes globales et répartition des revenus par segment à Tanongou sur la saison 2010-2011

Le graphique ci-dessus représente les recettes globales de l'écotourisme à Tanongou, et le poids

relatif de chacun des segments en termes de volume d'argent généré. La deuxième ligne du graphique représente les proportions à attribuer à chaque segment ou acteur, après la répartition par le biais des taxes, qu'elles soient reversées aux autorités ou à l'association (fonds communautaires ou frais de fonctionnement).

Les deux tiers des recettes générées par le tourisme sur le site de Tanongou entrent dans le village par le biais de l'entrée à la cascade. Grâce au travail de répartition par les taxes et par le biais de l'association TINFI, les revenus sont répartis entre les acteurs de manière plus équitable (cf. figure 3).

Tableau 1 : Récapitulatif des bénéfices par segment écotouristique (2011).

Segment (nb. Pers.)	Recette nette par segment	Coûts liés à l'activité	Bénéfice	Bénéfice moyen par participant
Cascade (10)	1 400 200 F	108 000 F	1 292 200 F	129 220 F
Guidage (3)	176 750 F	10 000 F	166 050 F	55 350 F
Hébergement (4)	425 600 F	276 000 F	149 600 F	37 400 F
Restauration (5)	662 175 F	393 600 F	268 575 F	53 715 F
Danse (23)	134 750 F	7 600 F	127 150 F	6 300 F

Les activités liées au tourisme créent des besoins pour les micro-entrepreneurs, et occasionnent donc des frais directement liés à l'activité. Dans le tableau figure le bénéfice moyen des micro-entrepreneurs après prélèvement des taxes administratives et associatives, et en soustrayant les frais occasionnés par l'activité. L'activité la plus rentable pour ses participants est donc le guidage de la cascade, du fait des importants revenus, mais aussi de la faiblesse des coûts de fonctionnement. Cependant, c'est aussi l'activité qui est la plus exigeante en temps, ce qui pousse les guides et plongeurs de la cascade à avoir recours à de la main d'œuvre, notamment pour le travail aux champs. L'activité la moins génératrice de revenus pour ses participants est la danse, du fait de la rareté des représentations et du nombre important de membres dans la troupe. Cependant, celle-ci participe d'une valorisation culturelle et sociale importante.

- **Impact sur les cercles secondaires**

Les activités écotouristiques mises en place ont généré de nouveaux besoins pour les micro-entrepreneurs. Via les coûts occasionnés par ceux-ci, le tourisme crée des revenus en vagues successives, à travers lesquels différents secteurs d'activités complémentaires au tourisme sont impactés. Si ces secteurs sont situés au village ou au niveau régional, les revenus du tourisme circulent dans l'économie locale, et profitent au plus grand nombre. À l'inverse, si les achats sont réalisés hors du département, voire du pays, ils constituent alors des fuites dans ce sens où les recettes générées sortent du circuit local. À Tanongou, le segment de la restauration est celui qui a l'impact le plus important et le plus diversifié sur le tissu économique local. C'est en moyenne 37 % des frais engendrés par l'achat de nourriture pour les touristes qui sont réinjectés au sein des villages, et 50 % des dépenses qui sont effectuées dans le département de l'Atacora (hors villages).

L'étude menée a permis d'identifier plusieurs secteurs qui bénéficient en second lieu des revenus du tourisme à travers les coûts de fonctionnement notamment. Certains sont localisés au sein même des

villages, d'autres dans le département, et d'autre constituent des fuites totales dans le sens où ils sont issus de l'importation.

- *Agriculture* : Ce secteur est impacté par le biais de la restauration (maïs, igname, arachides, fonio), mais aussi à travers l'emploi de main d'œuvre, notamment des guides de la cascade. Le temps que leur prend leur activité ainsi que les revenus qu'ils en tirent les poussent en effet à embaucher des gens du village afin de les aider dans le travail des champs.
- *Apiculture* : Du miel est servi de manière régulière aux touristes pour le petit-déjeuner, et est vendu directement aux touristes et sur d'autres sites du partenaire Eco-Bénin. Ce miel est de manière systématique produit au sein des villages. La demande ne se limite pas seulement au tourisme, bien que celui-ci représente une part conséquente des producteurs.
- *Maraîchage* : L'activité de restauration constitue une demande importante en produits maraîchers. Les restauratrices se fournissent soit au niveau des producteurs locaux lorsque c'est la saison, soit sur les marchés alentours, soit substituaient les légumes par des produits d'importations, type tomate en boîte. Cependant, un projet de groupement de maraîchage est en cours à Tanongou.
- *Boulangerie* : l'activité de boulangerie est prise en charge par une femme du village. Plus des $\frac{3}{4}$ de sa production est destinée à la consommation des touristes pour le petit-déjeuner, de telle manière qu'on peut presque considérer son activité comme directement liée au tourisme.
- *Elevage* : l'absence d'un secteur structuré au sein du village est à déplorer. En effet, si le débouché que représente l'activité touristique est important (les touristes consomment fréquemment des produits d'élevage, du type pintade, poulet ou oeufs), la demande est plus large, et les acteurs ont reconnu la nécessité de développer ce secteur d'activité.
- *Menuiserie* : Sur le site de Tanongou, tout le mobilier utilisé pour les hébergements chez l'habitant est d'origine locale, apportant ainsi des revenus supplémentaires aux artisans du village. Si l'impact a été particulièrement important au lancement du projet, les retombées positives ont perduré via le remplacement du matériel usé.
- *Revente de produits finis* : Les activités touristiques mises en place génèrent des besoins en produits industriels. Ces produits constituent systématiquement des fuites hors du pays. Certains produits ne peuvent faire l'objet ni d'une substitution, ni d'une production locale, comme le café, le lait en poudre, le sucre, les produits d'entretien et d'hygiène. D'autres cependant sont fréquemment utilisés par les restauratrices (pâtes, riz, couscous, etc.) et peuvent être substitués par des produits d'origine locale (pâte de maïs, igname pilée, pâte de fonio) si un effort de communication est fait au niveau de la promotion des plats locaux.
- *Main-d'œuvre et Savoirs-faire* : Les activités touristiques nécessitent aussi un certain travail de maintenance et de construction (notamment au niveau des hébergements) qui génère de l'emploi de main d'œuvre. Les coûts exacts sont difficilement estimables, du fait que le travail est souvent effectué sous forme d'invitation, et n'est donc pas rémunéré en argent brut. Cependant, ce secteur est particulièrement intéressant en ce qui concerne la transmission et la valorisation des savoirs et savoir-faire locaux.

- **Impact sur la pauvreté**

Le tourisme durable a pour principe de base le développement juste des territoires dans lesquels il s'implante. Pour cela, il convient d'intégrer les populations les plus démunies dans les activités, afin qu'elles bénéficient en premier lieu des retombées positives de l'activité. On identifie par l'analyse

VCA trois canaux principaux pour faire bénéficier les plus pauvres des revenus du tourisme : par leur participation directe dans les segments, par leur participation indirecte via les activités économiques touchées par l'activité touristique, et par les mécanismes de redistribution. Ces trois canaux sont exploités à Tanongou.

a. Intégration des populations pauvres dans les chaînes de valeur touristiques

Les activités écotouristiques sont organisées par segments, constitués eux-mêmes de micro-entrepreneurs indépendants. L'insertion dans l'activité s'est faite sous la forme du volontariat. Le caractère sociologique des acteurs n'a pas été un des critères clés de sélection des micro-entrepreneurs, d'autant plus que le lancement d'une telle activité a nécessité un apport considérable de fonds propres. Cependant, certains segments remplissent activement leur rôle d'intégration des pauvres dans l'activité. Par exemple, dans les deux villages, le segment restauration rassemble des mères de famille n'ayant pas ou peu fréquenté l'école et ne disposant pas d'autres revenus. Elles se répartissent en cinq le revenu conséquent de 662 175 F à Tanongou. Même si la gestion de ces revenus ne leur revient pas souvent (la gestion financière du foyer est le plus souvent totalement prise en charge par le chef de famille, et non par les femmes), leur statut dans le foyer se trouve valorisé par cet apport financier substantiel. De même, le segment guidage à la cascade de Tanongou permet d'intégrer la couche vulnérable de la population. En effet, leurs participants sont des hommes chefs de famille qui n'ont qu'un niveau scolaire faible ou nul, avec un foyer à grande taille à charge. Ils sont tous agriculteurs, et ne vendent pas leur production. Le tourisme est donc leur seul revenu stable pour entretenir le foyer.

L'évaluation de ce type de données est surtout importante pour engager l'action en faveur d'une plus grande intégration des populations pauvres dans l'activité. En effet, dans le cas des guides pédestres de Tanongou, ont tous été à l'école et possèdent une autre activité rémunératrice. Ce segment d'activité n'a donc qu'un faible impact sur la réduction de la pauvreté, du fait que ses participants directs ne sont pas issus d'un milieu précaire, et qu'il n'existe quasiment aucune retombée économique locale par le biais des coûts de fonctionnement. Ici, l'importance des clés de répartition mises en place par les associations locales est donc à souligner, puisqu'elle constitue le seul mécanisme de redistribution efficace. A l'opposé, le segment artisanat possède un fort potentiel intégratif de par sa nature (les savoirs-faire sont en général déjà présents, et pas dépendants de facteurs scolaires, et les coûts de fonctionnement sont moindres). Or, à ce jour, il n'est que très peu développé dans les deux villages. Ce constat appelle une action en termes d'ouverture de la chaîne de valeurs du tourisme existante, à laquelle les associations locales peuvent participer en soutenant des initiatives de création de nouveaux secteurs.

Ces deux constats sont également valables pour les cercles complémentaires à l'activité touristique, c'est-à-dire pour les activités qui répondent aux besoins créés par l'activité touristique elle-même (agriculture, élevage, menuiserie ...). Il faut qu'ils soient suffisamment ouverts aux populations précaires. Dans l'optique d'un développement de ces secteurs secondaires, les plus pauvres doivent être activement mis à contribution.

b. Participants directs et indirects : des revenus utilisés dans un but de réduction de pauvreté

Les importants revenus complémentaires générés par l'activité touristique sur les deux sites permettent aux acteurs directs et indirects de réinvestir dans les domaines prioritaires de la vie de

leur foyer.

Le premier d'entre eux est l'agriculture, activité principale des villageois comme dans l'économie du Bénin. Principalement vivrière, elle sert avant tout à la consommation du foyer, peu de récoltes étant en effet vendues. Elle est donc primordiale dans la vie de tous, c'est pourquoi elle représente le premier poste de dépenses des acteurs concernés, totalisant plus de 20 % des dépenses personnelles réalisées. Les achats d'engrais et l'emploi de main-d'œuvre sont les deux premiers concernés. Cette dépense est importante à relever car c'est via son intermédiaire qu'est assurée une plus grande sécurité alimentaire des foyers.

La deuxième dépense importante en terme de réduction de la pauvreté, à laquelle participent activement les revenus du tourisme est celle des frais de scolarité. Ils représentent en moyenne 14 % des dépenses totales des acteurs. Par ce biais, les revenus du tourisme ont une incidence intergénérationnelle intéressante : en plus d'ouvrir des perspectives d'avenir aux enfants du village, ils permettent le développement des infrastructures scolaires des villages.

Les frais de santé sont également primordiaux dans l'utilisation des revenus issus du tourisme. Ils représentent, tout comme les frais de scolarité, 14 % en moyenne des dépenses réalisées au sein des foyers. Sur ce point, les enquêtes ont fait part de l'importance des revenus du tourisme pour faire part aux urgences qui se posent souvent dans le domaine de la santé.

Ces revenus complémentaires apportés par l'activité écotouristique, qui représentent une somme non-négligeable, servent la qualité de vie des ménages participant directement ou indirectement à l'activité. Cependant, on peut aussi noter que ce ne sont pas forcément ces dépenses clés qui sont préférées par les acteurs disposant d'un plus gros revenu.

En effet, l'augmentation du revenu est accompagnée par l'augmentation des dépenses dites de luxe (crédit téléphonique, boissons alcoolisées, cigarettes, transport), aux dépens des dépenses primordiales en termes de niveau de vie. Ainsi, pour les participants aux activités touristiques les plus rentables, c'est-à-dire les guides pédestre ou de la cascade, ces dépenses représentent en moyenne 45 % des dépenses personnelles totales.

c. Redistribution via les fonds communautaires : défis et perspectives

Les activités écotouristiques ont été mises en place à Tanongou en suivant une clé de répartition originale permettant de redistribuer les revenus du tourisme aux populations qui ne sont pas directement insérées dans les chaînes de valeur. En effet, sur chaque revenu est prélevée une certaine somme dédiée au développement de projets communautaires : ces fonds atteignent 842'300F à Tanongou, soit 16 % des recettes totales. Ces fonds, s'ils sont bien gérés, représentent une importante manne d'intervention en faveur des plus pauvres. Ainsi, les retombées du tourisme sont effectivement bénéfiques à l'ensemble de la communauté. Toutefois, le problème La mauvaise gestion des fonds communautaires constitue un frein aux retombées positives du tourisme se pose pour le cas de Tanongou : sur la communauté dans son ensemble. En effet, depuis la mise en place de l'association, les fonds communautaires n'ont jamais fait l'objet d'une gestion séparée. Il est donc aujourd'hui impossible de savoir de quel montant l'association dispose à ce titre, et donc impossible de rassembler les fonds pour développer un projet. On observe ainsi un progressif désengagement à la fois de la part des acteurs directs, qui ne voient pas la perspicacité d'un tel prélèvement sur leur revenu, mais aussi de la part des autres villageois, qui supportent les éventuelles retombées négatives du tourisme sans jamais en profiter. Il est donc urgent pour TINFI de mettre ces fonds en

action afin de renforcer la légitimité de son existence et la place du tourisme dans le village de Tanongou.

Discussion – Pistes d'amélioration

L'analyse des chaînes de valeur a permis de mettre en évidence les fuites d'argent et certains problèmes rencontrés dans la gestion des revenus générés par le tourisme au sein de TINFI. À Tanongou, les retombées économiques restent en général assez locales, notamment du fait de l'isolement géographique du village. Plusieurs secteurs sont touchés par le tourisme de manière indirecte, ce qui permet de maximiser les effets de la redistribution des gains touristiques. Si l'on constate quelques fuites, notamment au niveau de la restauration, l'activité touristique touche néanmoins un nombre important de personnes par le biais des besoins qu'elle crée pour ses participants directs, et participe dans ce sens au développement global du village. Afin de maximiser les effets multiplicateurs et de redistribution du tourisme, plusieurs axes d'intervention sont envisagés :

- ***Relocaliser les flux de revenus***

Les fuites d'argent les plus importantes ont été constatées au niveau de la restauration, notamment par le biais de l'utilisation plus ou moins récurrente de produits finis importés, du type pâtes, couscous. Ces produits ne peuvent pas faire l'objet d'une production locale ni nationale. La fréquence de leur utilisation est fonction de la demande des touristes. C'est donc sur cet aspect qu'il faut intervenir. En effet, celle-ci peut être influencée via une meilleure promotion des spécialités culinaires locales. Les plats locaux doivent être présentés de manière plus attractive, en insistant sur la découverte du patrimoine gastronomique de l'Atacora. Pour le public européen, l'utilisation de menus écrits avec des explications sur les différents plats proposés serait un élément rassurant, qui les pousserait à la découverte de ces spécialités. Un effort est donc à fournir au niveau de la communication.

Des fuites importantes ont aussi été constatées au niveau des produits d'élevage (pintades, poulets, œufs). Ceux-ci ne sont pas achetés qu'au sein des villages parce que la production n'y est pas suffisante. Au vu de la demande globale (le tourisme ne représente qu'un débouché parmi d'autres), ce secteur semble présenter d'importantes opportunités de développement. L'utilisation d'une partie des fonds communautaires pour soutenir ce domaine d'activité est envisageable, voire souhaitable. L'association TINFI peut faire usage des fonds communautaires récoltés jusqu'à maintenant pour soutenir une telle initiative, notamment en participant à l'acquisition d'une motopompe. Consciente des opportunités que représente le développement du segment maraîchage et élevage, TINFI semble et motivés à soutenir le projet.

- ***Dynamiser les secteurs à fort potentiel d'intégration des populations pauvres***

L'étude menée a permis d'identifier les secteurs qui présentent un fort potentiel d'intégration des populations les plus pauvres.

Le village de Tanongou présente différents potentiels au niveau de l'artisanat et de la confection de produits locaux qui ne sont aujourd'hui pas exploités. Des études de faisabilité et des fiches-actions ont été élaborées pour la création de micro-entreprises de production de beurre de karité, de confitures de mangues et de mangues séchées. Le développement de ces activités permettrait de répondre à une demande exprimée par les touristes, tout en intégrant plus de personnes issues des milieux les plus pauvres à la chaîne de valeur du tourisme.

- **Maximiser l'impact sur le développement à travers une meilleure gestion des fonds communautaires**

Ce volet d'intervention est particulièrement important. En effet, la somme dégagée pour la communauté à travers les activités écotouristiques est conséquente. Il est indispensable aujourd'hui que les membres de l'association, et notamment son bureau, prennent conscience de la responsabilité que la prise en charge de l'activité écotouristique leur confère vis-à-vis du reste du village, en tant que bénéficiaires directs. Ils doivent prendre en main la gestion de ces fonds, et les utiliser à bon escient.

- **Leçons apprises**

Les actions d'éco-développement et d'écotourisme de l'ONG Benin Ecotourism Concern fonctionnent lorsque :

- les bénéficiaires réfléchissent (ou sont organisés) en entrepreneurs et non des bénéficiaires d'un projet (la notion de projet étant très rattaché à celle de «l'argent du blanc» donc gratuit et juste redistribution) ;
- Il y a de la transparence dans la relation avec les communautés, l'implication depuis la conception des activités ;
- un accent particulier est mis sur la sensibilisation à la problématique de la durabilité ;
- les populations sont conscientes des bénéfices futurs.

Toutefois, l'appropriation de la démarche par le plus grand nombre de bénéficiaires reste encore délicate. Il y a souvent du "temps perdu" dans les discussions et dans la recherche de la participation du plus grand nombre. Cela implique ainsi une plus grande réceptivité à la perception des schèmes culturels liés aux notions de bien-être, du développement, à la représentation du patrimoine chez les deux parties et à la gouvernance et l'égalité des sexes. Parfois, sur certains sites, après plusieurs mois voire années de travail, nous nous rendons compte que la communauté est trop "perméable" et donc les activités de tourisme ne sont pas indiquées au risque de tout bouleverser! Nous conduisons alors ces communautés vers un autre choix.